

Autreville *infos*

Février 2011



N'oubliez pas de visiter le site de la commune



L'équipe de SNI qui a réalisé l'abribus

Le mot du maire



L'année 2011 sera-t-elle l'année du pessimisme ? Sondages et enquêtes nous le laissent parfois penser. Heureusement, des voix se lèvent, à l'image de celle de Stéphane Hessel qui vient de publier « Indignez-vous ! », meilleure vente en librairie en ce début d'année.

Alors oui ! Indignons-nous ! N'acceptons pas les injustices, petites et grandes ! N'acceptons pas la montée de l'intolérance, de la haine des autres ! Refusons les intégrismes d'où qu'ils viennent ! Serrons-nous les coudes et retrouvons pour mieux vivre ensemble les valeurs de justice et de solidarité qui se perdent dans l'univers de la finance mondiale.

A Autreville, dans notre campagne, nous avons conservé ces valeurs de solidarité que le conseil municipal que vous avez élu souhaite porter, soutenir, dans des projets intergénérationnels. Avec les moyens qui sont les nôtres, nous pouvons et voulons mettre en œuvre des actions en direction de tous : familles, jeunes, personnes âgées pour que chacun se sente bien dans son village.

Nous sommes aidés en cela par la richesse des associations locales dont je voudrais ici remercier les bénévoles qui apportent de la vie,

du partage, de la joie dans notre quotidien. Familles Rurales bien entendu qui organise brocante, feux de la St Jean, centre aéré, chantier jeunes, repas des anciens et de multiples activités régulières ou ponctuelles sans oublier l'accueil périscolaire. Animation Village et le théâtre, VERSO qui porte les valeurs de la solidarité internationale ici et là-bas au Sénégal, Croqu'livres et ses activités autour du livre et de la nature, Chat Libre qui prend en charge, vaccine, stérilise les chats des rues, la chorale Mill'Autr'Chants dont la qualité n'est plus à démontrer, l'ACCA qui au-delà de la chasse entretient les chemins forestiers de la commune. Dans notre village, il y a place pour tout le monde et tout le monde a sa place. Et puis Arc-en-Ciel qui vient de disparaître, faute de bénévoles prêts à prendre la relève. Je voudrais rendre hommage à Andrée Chabridon qui a animé cette ancienne association du village et la remercier en votre nom à tous. Les associations ont besoin de nous, elles ont aussi besoin de vous. Je lance à cette occasion un appel aux plus jeunes pour qu'ils y apportent leur sang neuf et un peu de leur temps.

Merci enfin aux personnes qui travaillent pour la commune, au secrétariat, à l'entretien du village, dans l'école, merci aux animateurs de l'accueil périscolaire et aux enseignants.

Bonne année à toutes et à tous !

Le maire
Jean-Jacques BIC

Intercommunalité



Le Grand Valmon vit ses dernières années et les communes qui le composent vont devoir faire un choix cette année. Le préfet va arrêter la carte des nouvelles intercommunalités fin 2011 et nous avons cette année pour réfléchir et faire des propositions. Ce sera un des dossiers prioritaires du conseil municipal et nous vous associerons à ce choix. Nous avons trois possibilités. Rejoindre Millery dans la Communauté de Communes du Bassin de Pompey, rejoindre la Communauté de Communes du Pays de Pont-à-Mousson, créer une nouvelle communauté de communes avec d'autres communautés condamnées et des communes isolées. Nous allons étudier les trois possibilités, leur intérêt en terme de projets, leur incidence sur les taxes pour les habitants d'Autreville et sur le budget communal.

Le préfet va élaborer un projet de Schéma départemental dans lequel il fixera les nouvelles intercommunalités dans le courant du premier semestre 2011. Les communes seront consultées sur le projet de Schéma départemental et seront appelées à donner leur avis au cours du 3^e trimestre 2011. La Commission Départementale des Coopérations Intercommunales (composée de 40% de maires, 40% de présidents de communautés de communes et 20% d'élus du conseil général, du conseil régional et des représentants de syndicats intercommunaux) examinera le Schéma départemental et les avis des communes pendant le 4^e trimestre 2011. Le préfet arrêtera le Schéma départemental le 31 décembre 2011 et celui-ci sera appliqué peu à peu à partir du 1^{er} janvier 2012. Les communes seront donc seulement consultées et nous devons faire valoir notre choix et nos arguments auprès du préfet avant le mois de juin 2011. Dans l'immédiat, les communes du Grand Valmon vont consulter les présidents des grosses communautés de communes avant que chaque village exprime sa position, sans exclure un départ groupé. A suivre...

Elections cantonales



Les prochaines élections cantonales doivent se dérouler le dimanche 20 mars 2011 pour le premier tour et le dimanche 27 mars 2011 pour le second tour. Lors de ces deux

journées, nous élirons donc le représentant de notre canton au Conseil Général du Département. Il sera élu pour seulement 3 années.

En effet, la loi réformant les collectivités territoriales ayant été publiée en fin d'année 2010, il est prévu de remplacer à partir de 2014 les conseillers généraux et les conseillers régionaux par un nouveau type d'élu local : le conseiller territorial. Ce dernier sera alors élu pour 6 ans.

Le conseiller territorial unique siégera à la fois au sein du conseil général de son département d'élection et au sein du conseil régional.

Salle polyvalente

Nous recherchons toujours une personne du village afin de procéder à l'état des lieux avant et après la location de la salle polyvalente et à la remise des clés. Cette personne serait payée 1 heure de SMIC à chaque location et n'aurait pas de ménage à faire. Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître en mairie

Travaux 2011



Le budget 2011 est en préparation. Un certain nombre de projets nous tiennent à cœur parmi la longue liste de ce qu'il y aurait à faire.

Voici nos priorités :

- Le remplacement de l'éclairage public défaillant et qui n'est plus aux normes.
- L'étanchéité de la cour de l'école et la rénovation de l'atelier communal.
- La création de l'aire de jeux pour les enfants : espaces verts, jeux pour les plus jeunes, arbres fruitiers, ... Ce projet peut enfin prendre forme cette année puisque nous venons d'acquérir la dernière parcelle souhaitée et que nous bénéficions d'une subvention du Conseil Général.



- Réalisation de l'accès à l'église par la rue des Templiers pour les personnes à mobilité réduite.
- Etude par l'ADEVAL de l'aménagement de l'espace public pour permettre l'accès des bâtiments communaux aux personnes handicapées, quel que soit le handicap.
- L'entretien et le balisage des sentiers communaux
- Les travaux de voirie Grande Rue et rue de la Source.

Abribus Place du Lavoir



Sur la place du lavoir, un abribus vient d'être installé pour les parents et les enfants de l'école afin qu'ils puissent attendre le bus dans des conditions

plus confortables par ces temps de froid et de pluie.

Cet abribus est le fruit du travail de l'équipe d'insertion de l'atelier bois de SNI (Solidarités Nationales et Internationales de Pont-à-Mousson) de la conception à la mise en place, avec une satisfaction particulière pour ces ouvriers qui ont réalisé pour la première fois une toiture avec pose de tuiles. Gageons que chacun aura à cœur de préserver cet ouvrage.

Etat civil 2010

En cette année 2010, l'État civil d'Autreville n'a enregistré aucune naissance et aucun mariage.

Par contre 6 familles ont été touchées par la disparition d'un des leurs.

- Marie-Louise Simmer le 29 janvier 2010
- Miguel Talman le 12 avril
- Robert Flageollet le 18 avril
- Gabriel Munier le 10 juillet
- Rose Hehrard le 19 août

Sans oublier Rose Thouvenin, la sœur de Colette Munier, décédée en janvier 2011. Nous nous associons à leur peine.

Trois familles ont quitté Autreville : M. et Mme Sibille, M. et Mme Cloarec et Natacha Charront alors que six autres sont venues s'y installer :

- M. Reichling et Mme Lauthe, rue de la Côte
- M. Reich et Mlle Guerre, rue de la source
- M. Louis Jean Claude, rue de la Source
- M. Pommeret Yohann, rue de la Côte
- M. Sébastien Garzaudat et M. David Hilt, rue de la Distillerie
- M. Darmech Mustafa, route de Millery

Nous leur souhaitons à toutes et à tous bienvenue à Autreville.

Suite au recensement effectué en 2010, Autreville compte désormais 297 habitants.

Attention aux escrocs !



Vivre une retraite paisible, tranquille et profiter de chaque instant en toute sécurité, d'un idéal tant attendu après des années de labeur... Un idéal mis à mal avec l'augmentation des

agressions commises sur les personnes âgées et l'accroissement du sentiment d'insécurité des aînés. Comment vivre à domicile en toute quiétude et éviter les risques d'agressions ? Quelles précautions prendre pour ne pas tomber sous le coup de la violence à domicile ? Sans faire place à une quelconque paranoïa, mieux vaut se poser la question afin d'anticiper l'agression, la prévenir voire la surmonter :

La société change et le profil des délinquants ainsi que des actes de violence aussi.

Autrefois, la délinquance s'exprimait selon un certain « code moral ». Désormais, il n'y a plus aucune limite dans le recours à la violence et dans l'expression de celle-ci. Par exemple, l'utilisation des femmes et des enfants pour agresser à domicile les personnes âgées est un élément totalement inattendu pour les aînés.

Une femme tape à la porte avec un enfant, vous demande à boire ou l'accès aux toilettes. Vous ouvrez la porte et vous devenez la proie idéale.

Autre élément surprenant, l'âge du délinquant : la police a pu arrêter un agresseur en série de personnes âgées à leur domicile, d'à peine 15 ans ! En général, les agresseurs à domicile sont des gens paraissant bien sous tout rapport.

Leur moyenne d'âge est comprise entre 40 et 50 ans. Ils agissent souvent avec des complices et par étape, avec notamment une phase de repérage des lieux et de la situation.

D'où l'importance de ne fournir aucune information sur votre situation personnelle à des tiers.

Dans tous les actes de violence recensés, un dénominateur commun : la ruse.

Faux agents EDF ou de police, en tenue parfois, vendeurs, livreurs, tous les moyens seront tentés pour vous connaître ou vous séduire et vous faire ouvrir la porte. Quelques conseils :

- Evitez de donner des informations sur vous par téléphone

Ne répondez pas aux sondages téléphoniques.

Ne cherchez pas à comprendre l'objet de l'appel, c'est un moment où votre vigilance baisse et au cours duquel vous vous exposez à livrer des informations confidentielles sur votre isolement et votre fragilité.

- Vous n'attendez personne : n'ouvrez votre porte sous aucun prétexte, même si le visage vous semble familier et même si vous êtes accompagnés.

Prenez le réflexe de n'ouvrir que lorsque vous attendez quelqu'un et seulement à des personnes que vous connaissez réellement.

Ne perdez pas votre méfiance lorsque votre auxiliaire de vie est présente. L'expérience montre que les agressions à domicile peuvent aussi se produire en présence de celle-ci.

Pour accroître votre protection à domicile, il convient également de recourir à une sécurisation de celui-ci.

- Prévoyez en priorité le renforcement de toutes les portes donnant accès à la maison (porte d'entrée, garage, arrière de la maison). Retarder l'entrée dans le domicile et compliquer la tâche des délinquants est un excellent moyen de prévenir l'agression.

- Installez un judas et un entrebâilleur sur la porte, si celle-ci n'en dispose pas encore.

- Eclairez au maximum l'entrée de votre domicile, cela perturbe dans leur action les délinquants qui préfèrent les espaces sombres pour agir en discrétion.

- Pensez à installer un système de sécurité avec alarme, intérieure et extérieure avec détecteur de mouvement dans les pièces principales de l'habitation.

- Abonnez-vous à un système de téléalarme. Le dispositif, pendu à votre cou ou en bracelet à votre poignet peut vous sauver la vie pour quelques euros par mois.

N'hésitez pas à vous renseigner en mairie.

La page de l'école

SORTIE RAQUETTES

Les élèves de GS/CP se sont rendus au col de la Schlucht pour une sortie pédagogique alliant ballade en raquettes, découverte des traces d'animaux dans la neige et construction d'igloos pour les lièvres. Les élèves sont rentrés épuisés mais la tête remplie de souvenirs !!!



APPEL AUX HABITANTS

Si certains habitants d'Autreville ou de Millery n'ont plus l'utilité de leur frigo merci de penser à l'école, nous sommes en panne !!

Accueil périscolaire

Le début d'année chez « Bricoles et galipettes »



L'année 2011 a bien démarré, les enfants ont été ravis de retrouver les copains à l'accueil périscolaire.

Mercredi 19 janvier, nous avons fêté l'Épiphanie avec un joli spectacle suivi de la dégustation des galettes des rois, confectionnées par les enfants le matin même.

Au programme : une ronde chantée « Qui fera la galette ? », un conte mimé « La princesse et les 7 galettes », une aventure de marionnettes, la danse des rois mages de Sheila, la chanson « J'ai la fève et je suis roi » et la chanson du roi et de la reine où les enfants sont repartis grincheux de ne pas avoir vu le petit prince....

Nous continuons le thème de la bande dessinée avec une journée spéciale Spiderman le mercredi 9 février et il y aura un repas spécial 1001 lumières courant février pour fêter la St Valentin.

A bientôt pour de nouvelles aventures...

Le coin des associations



**SOIREE MOULES FRITES
SAMEDI 05 FEVRIER 2011 à
20h30 à MILLERY**

Inscriptions et règlement à l'ordre de l'AFR MILLERY AUTREVILLE chez Claudine GERVASON, 3 rue de la forêt à AUTREVILLE Tél : 03 83 24 02 44

Assemblée générale de l'association Familles Rurales Millery Autreville le 18 février à 20h30.

Le but de l'Association Familles Rurales Millery Autreville est de favoriser l'épanouissement des familles en tissant des liens de convivialité entre les habitants et élus des 2 villages. Au travers des activités et manifestations proposées à tous les habitants pour ensemble animer la vie du village, il est important pour les membres du conseil d'administration de l'AFR d'avoir la satisfaction de donner aux autres, bref de se faire plaisir à faire plaisir. A présent il est opportun que de nouveaux membres volontaires nous rejoignent et puissent éventuellement faire partie du conseil d'administration afin qu'il soit plus représentatif des jeunes adultes ou des familles avec de jeunes enfants et à l'avenir prendre le relais pour faire vivre l'association.

Tous les membres de l'association, élus et habitants du village sont cordialement invités à l'assemblée générale ordinaire le 18 février 20h30 salle AFR (à coté de la salle polyvalente). Vous pourrez ainsi mieux connaître les différentes activités et manifestations organisées par l'AFR et éventuellement proposer votre aide ou votre candidature. A bientôt...

Soirée rock années 1970-2000 en préparation pour le 5 mars avec le groupe BLACKOUT.

Nettoyage de printemps le 3 avril

Ligue pour la Protection des Oiseaux



Dans quelques semaines, la migration nuptiale des amphibiens va débuter, ils quitteront la forêt à la tombée de la nuit pour rejoindre les points d'eau où ils sont nés et s'y reproduire. Sur la commune

d'Autreville on trouve les grenouilles rousses, les tritons palmés, les salamandres et les crapauds communs qui traversent la RD40 et rejoignent le canal de l'Obrion et sa zone humide. Chaque année des bénévoles se mobilisent pour faire traverser les batraciens et ainsi, empêcher une hécatombe. En 2010 c'est près de 2500 individus qui ont été sauvés. Rappelons que ces espèces sont toutes protégées, indispensables au maintien de la biodiversité. Les personnes intéressées pour s'informer ou participer à ce sauvetage peuvent s'adresser Monique Deck au 06 74 04 94 68 ou Françoise Gautier au 06 26 94 97 99

Nous ferons une réunion d'information avant le début de la campagne avec les bénévoles.

Association Croqu'livres



L'association Croqu'livres a tenu son assemblée générale le vendredi 28 janvier. Contes, goûter gourmand, rencontre avec un auteur, conférence sur la biodiversité, découverte de la flore et de la faune de notre village ont été proposés aux enfants, hélas peu nombreux en 2010. Heureusement, le dernier mercredi de chaque mois, les enfants de l'accueil périscolaire ont fréquenté la bibliothèque de Croqu'livres avec leurs animateurs : lecture sur place et emprunt de livres et albums.

En 2011, accompagnée par le Projet Éducatif Local, l'association devrait voir arriver une animatrice permanente, pour un rendez-vous mensuel. De nouveaux projets verront le jour, toujours avec la participation des enfants de l'accueil périscolaire, mais aussi une ouverture vers un autre public. Quelques pistes sont en cours de réflexion. La bibliothèque de Croqu'livres devrait pouvoir s'ouvrir aux adultes et favoriser les contacts intergénérationnels – lecture, contes, rencontres d'auteur, emprunt de livres pour adultes, atelier d'écriture, projet de travail sur la mémoire et le partage des souvenirs, ...

L'association recherche des bénévoles pouvant s'investir dans de tels projets à raison d'un rendez-vous par mois. S'adresser à Monique Deck ou en mairie.

Information

Des formations, des métiers...
de la 4^{ème} à Bac+3

Orientation BTS
à Villers les Nancy 29 rue Victor Grignard
Samedi 19 février
Réunion d'information à 10h et à 14h

Orientation
à Roville aux Chênes
Samedi 19 février de 9h à 17h

Portes Ouvertes
à Roville aux Chênes
Samedi 14 mai de 9h à 17h

Paysagiste - Horticulteur - Pépiniériste - Fleuriste
Vendeur conseil en Jardinerie en Animalerie

ROVILLE
Ecole d'Horticulture
et de Paysage
88700 Roville-aux-Chênes
03 29 65 11 04

roville.fr
Ecole d'Horticulture et de Paysage

COMMANDE GROUPEE DE FUEL DOMESTIQUE

Plusieurs personnes d'Autreville nous ont fait part de leur difficulté pour obtenir des prix compétitifs sur le fuel. Elles nous ont donc demandé s'il serait possible d'organiser une démarche collective afin de contacter les différents distributeurs et d'obtenir ainsi de meilleures conditions financières.

Nous souhaitons répondre favorablement à cette demande qui se déroulera en 2 phases afin d'être rapidement opérationnels :

1^{ère} phase : Le recensement des personnes intéressées à l'aide du coupon réponse joint à découper

2^{ème} phase : L'organisation du jour de livraison avec les personnes concernées (cette phase se déroulera dans les jours suivant la date limite de renvoi des réponses)

Le prix étant fortement lié à la quantité commandée, il est nécessaire de compléter le nombre de litres souhaités. Les personnes qui répondront à ce questionnaire seront rapidement recontactées.

Retour impératif du coupon réponse complètement renseigné au plus tard le lundi 7 février dans la boîte aux lettres de la mairie ou au secrétariat.

COUPON REPONSE FUEL

à retourner impérativement en mairie au plus tard le 7 février 2011.

NOM :

ADRESSE :

Quantité souhaitée : litres.

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Vous serez informés par téléphone du jour de livraison (en février).

VENTE DE BOIS

Dans les prochains jours, les arbres présentant un danger pour les promeneurs et les pêcheurs vont être abattus autour des étangs.

Un arrêté municipal sera pris et diffusé afin d'interdire la circulation sur le site les jours d'abattage.

La municipalité propose ce bois à la vente au prix de **5 € le stère.**

Les arbres seront au sol mais non débités. Il conviendra en outre de nettoyer les emplacements.

Par ailleurs, s'agissant pour certains de lots de pêche loués, il est demandé d'effectuer le travail très rapidement afin d'éviter trop de désagréments aux pêcheurs.

Les personnes intéressées sont invitées à retourner le bon ci-dessous en mairie avant le 14 février 2011.

COUPON REPONSE BOIS

à retourner impérativement en mairie au plus tard le 14 février 2011.

NOM :

Prénom :

Adresse :

Tél fixe :

Portable :

S'inscrit pour obtenir un lot de bois au prix de 5€ le stère et s'engage à nettoyer l'emplacement. Les lots seront tirés au sort.

Signature :

AUTREVILLE INFOS – février 2011
Directeur de publication : Jean-Jacques Bic
Rédacteurs : Chantal Vogin, Agnès Landri,
Eric Deleys, Jean-Jacques Bic
Imprimé par nos soins